

# GT Formation

10 septembre 2021



## L'amélioration de l'accès à la formation doit être une priorité affirmée !

En avant-propos nous tenons à saluer l'exercice ayant entouré la rédaction d'un relevé de conclusion suite au GT du 5 mars 2020. Cela a le mérite de cranter les échanges, même si, le relevé en tant que tel, n'est qu'une photographie sommaire de ces derniers. Nous sommes donc bien sur des échanges, qui pour notre part, ne pouvaient être, au stade de groupe de travail, considérés comme conclusifs.

**Solidaires Finances** souhaite que ce groupe de travail, qui va se tenir sur un temps contraint, fasse également l'objet d'un relevé de discussions, ces dernières appelant probablement la tenue de groupes de travail complémentaires.

Depuis mars 2020, les directions et les agentes et agents du ministère de l'économie, des finances et de la relance ont été confronté.e.s à une crise sociale et environnementale qui a engendré des adaptations pour le moins inédites dans nos pratiques, nos réalités. À cette occasion, les personnels ont fait preuve d'un attachement et d'une adaptabilité sans faille à leurs missions.

Les politiques et actions de formation, les réseaux de formations, les formateurs et bien évidemment les stagiaires ont su, faire preuve de responsabilité tout au long de cette période. Mais cette dernière ne doit pas être considérée comme un temps mis entre parenthèses, désormais refermées. En effet, malgré la réactivité des « écoles » à maintenir pour l'essentiel les approches en matière de formation statutaire, de nombreux savoirs, savoir-faire et savoir-être, n'ont pas été dispensés, transmis, de manière optimale, parfois même ils ont été écartés des programmes. Dans ces conditions, et cela devrait être un axe majeur des orientations stratégiques pour les deux ans à venir, il y a nécessité, d'identifier les cursus devant être mis en œuvre, pour réajuster les différents savoirs, pénalisés par ce temps de crise. Pour **Solidaires Finances**, les promotions « Covid » devront, quoi qu'il en coûte, pouvoir dans un délai raisonnable, afficher un même niveau de formation que les promotions précédentes et à venir, sur le plan quantitatif autant que qualitatif.

Il en va de même, pour le réamorçage des actions de formation en cours de carrière qui ont pâti de la crise sanitaire. À ce titre, les directions doivent comme jamais, engager un dialogue pro actif avec les représentant.e.s des personnels afin de proposer à tous les personnels les actions de formation nécessaires et attendues.

Lors du groupe de travail du 5 mars 2020, **Solidaires Finances** avait été clair sur la nécessité d'améliorer les mécanismes de collecte des besoins des agentes et des agents en matière de formation. Vous nous avez répondu qu'il est compliqué de dissocier l'entretien de formation de l'entretien annuel et que pour vous le manager ne peut être totalement exclu du volet de formation. Nous pourrions débattre encore et encore avec force et arguments critiques sur la logique et la finalité de l'entretien professionnel et sur les pratiques managériales, mais tel n'est pas l'objet de ce groupe de travail. Par contre, nous tenons cette fois encore, à vous rappeler que l'entretien professionnel n'est pas exclusif d'autres formes d'échanges. Pour **Solidaires Finances**, il est essentiel que :

- les collectifs de travail, au côté du chef de service, débattent des besoins collectifs de formation,
- les agentes et les agents doivent pouvoir, en amont ou en aval d'un échange avec leur chef de service, s'adresser à un référent de la formation, en capacité de mesurer les attentes, les besoins, les actions envisageables à plus ou moins brève échéance.

Le plan d'orientation stratégique devrait comporter un levier puissant en matière de renforcement de l'accompagnement à la formation. .../...



Septembre 2021

.../... Il devrait également s'interroger et apporter des réponses à l'érosion du vivier des formateurs et **Solidaires Finances** demande à nouveau l'engagement, sans délai, d'une discussion, sur la mission de formateur, son accompagnement, sa reconnaissance. Il en est de même sur les missions distinctes de tuteurs et de maîtres d'apprentissage.

Lors de ce groupe de travail nous reviendrons probablement sur nos demandes récurrentes, reprises pour partie dans le relevé de conclusion du 5 mars, mais si tel n'était pas le cas, faute de temps, sachez que nous les considérons toujours comme prioritaires. S'agissant des problèmes de remboursements de frais, les attentes sont considérables. Un point d'attention toutefois, nous avons eu vent, contrairement à toutes les pratiques antérieures et à l'anti-thèse des logiques pédagogiques, qu'ici ou là, des velléités sont apparues pour ne décompter dans le temps de travail des agents que la durée effective passée en formation. **Solidaires Finances** dénonce cette dérive inacceptable et demande au Secrétariat général de rappeler avec fermeté, qu'une journée de formation qu'elle que soit la durée du module en présentiel ou distanciel, est une journée de travail à part entière !

Quelques mots à présent sur le contenu de ce groupe de travail.

Les éléments statistiques qui nous ont été adressés permettent de visualiser une tendance, toutefois, les éléments comparatifs couvrant la période 2016-2020 ne sont peut-être pas aussi parlants que vous semblez le penser. En effet, les cursus de formation ont évolué au cours de cette période, et nous nous interrogeons, sans polémiquer par ailleurs, sur la stricte concordance des échelles de valeurs entre ces différentes années. Alors **Solidaires Finances** se détachera des chiffres, qui parfois peuvent être trompeurs, pour regarder les faits et pour le coup, nous soutenons, qu'au cours des 10 dernières années, le contenu des savoirs « carrières, métiers, directionnels et ministériels », des savoirs faire et des savoirs être ont amorcé un recul net. La priorisation unilatérale des formations statutaires sur l'approche premier métier n'est pas sans conséquence sur cet aspect des choses.

Alors que la fonction publique et le ministère affiche la volonté de réduire les disparités, force est de constater qu'en matière de formation la parité demeure une valeur relative. L'amélioration de l'accès à la formation sans disparité doit être une priorité affirmée.

Étendard de la spécificité ministérielle, le CMFI figure en bonne place de vos priorités. Mais visiblement nous n'avons plus vraiment la même ambition en matière d'irrigation d'une culture commune entre les directions de ce ministère et auprès des stagiaires. **Solidaires Finances** porte un regard des plus critique sur le contenu, la finalité et la portée du CMFI, nous sommes très en deçà de ce qu'il devrait être. En réalité il est perçu comme une zone tampon, variable d'ajustement des sous tensions ou sur tensions des scolarités directionnelles. Dès lors, à quel moment pourrions-nous retravailler sur la finalité et les contenus du CMFI ? **Pour Solidaires Finances** l'appréhension du contexte ministériel et de ses côtés pluridisciplinaires est fondamentale.

S'agissant du challenge inter-écoles, il y a là encore matière à débattre. Il nous apparaît indispensable de casser d'une part, cette notion de challenge, nocive au demeurant et, d'autre part de donner accès à tous les stagiaires à des opportunités de travailler ensemble. Les problématiques ministérielles, les réalités des missions, les synergies existantes parfois entre ces missions, les organisations de travail, le dialogue social, les partenariats, les risques professionnels, pour ne citer que ces sujets, sont autant de problématiques qui pourraient alimenter un temps de partage entre stagiaires des écoles de notre ministère. Sur ce point, il nous semble nécessaire de sortir du paraître. Et à 5 % d'effectif concerné nous sommes bien « dans le paraître » !

Enfin, sur le volet stratégique que nous souhaitons voir aborder sans tarder, nous attirons votre attention sur le fait, que si l'évolution numérique ne peut être absente des formations de maintenant et de demain, elle ne peut occulter la réalité. Les missions exercées par les agentes et les agents du ministère sont pour l'essentiel tournées vers l'humain, tournée vers des réalités fonctionnelles qui sont enracinées dans des réalités sociales, économiques, environnementales, territoriales ! Dès lors, la question première que nous devrions traiter, est comment, en s'appuyant sur l'apport complémentaire d'outils nouveaux comme le numérique, renforcer la réalité de notre proximité, notre écoute, notre partie prenante à une administration répondant aux vertus de l'égalité, de la fraternité et des solidarités.

Ainsi, vos axes et vos actions nous semblent en décalage avec les attentes des personnels et les enjeux de demain et nous réfutons dès à présent l'idée que l'avenir de la formation reposerait sur une montée en puissance de la formation en ligne.

Pour conclure et dans la continuité du propos, ces mots d'Edgar Morin : « Enseigner la compréhension entre les humains est la condition et le garant de la solidarité intellectuelle et morale de l'humanité ». Formulons le vœu que pour nos administrations, l'humain reste le logiciel de nos valeurs au sein des collectifs de travail, auprès de nos usagères et usagers !

